



Feuille de liaison du Comité Départemental de Spéléologie du Jura

N° 171 - octobre 2000

Présidente : Pascale LAFOSSE – 2, Rue du Soudan 39110 Andelot en Montagne - ☎ : 03.84.51.46.57
E-Mail : plafosse@club-internet.fr

Rédaction : Jean Michel DUGOIS – Rue du Bas des Carres 39600 La Châtelaine - ☎ : 03.84.66.07.89
E-Mail : jmdugois@club-internet.fr

Pascal LEGLISE – Les Mondenons 39600 La Châtelaine - ☎ : 03.84.66.28.15
E-Mail : leglise.pascal@wanadoo.fr

ÉDITORIAL

Les chiffres sont cruels : le nombre de spéléos jurassiens est en baisse constante (malgré l'arrivée de nouveaux clubs) et la moyenne d'âge augmente insidieusement. Cette constatation a fait l'objet d'un débat lors de la dernière réunion de bureau du CDS, avec pour objectif la mise en place d'un certain nombre de projets pour tenter de recruter des jeunes en vue d'assurer la relève qui nous fait défaut...

Johan Badey, qui a décidé de s'occuper de la nouvelle commission jeunes du CDS39, va avoir beaucoup de pain sur la planche, et il serait opportun de lui apporter notre aide pour éviter d'avoir à créer d'ici quelques années une commission "vieux" pour la majorité des spéléos jurassiens !!!

Pourtant, il me semble que la spéléo dans notre département ne se porte pas si mal que ça : des premières et des travaux sont faits, et bien que les résultats soient encore modestes, ils confirment un dynamisme propre à tous les clubs du Jura dans ce domaine ; des sorties en interclubs ont tendance à se généraliser autant dans notre région que dans d'autres massifs karstiques ; la participation lors du

barnum secours est toujours importante ; de publications sont éditées, certes en petit nombre, mais représentant beaucoup de travail pour leurs auteurs.

Alors, que manque t-il à cette spéléo jurassienne pour lui redonner une aura incitant les jeunes à venir nous rejoindre ?

Si vous avez des idées, la prochaine assemblée générale du CDS est le moment adéquat pour les exprimer. Comme de surcroît cette réunion sera l'occasion de renouveler l'équipe dirigeante du CDS pour les quatre années à venir, n'hésitez pas à soumettre votre candidature si vous désirez œuvrer pour l'avenir de notre petite communauté.

Jean-Michel DUGOIS



Sortie CDS à la
Glacière de
Druchaux (CH)
Photographie
Sylvain Collin.

VIE DU CDS

A.G. du CDS 2000

L'Assemblée Générale du CDS se tiendra à Champagnole, dans la salle du restaurant municipal, **le samedi 23 décembre 2000**. La réunion débutera à 15 heures et sera suivie d'un apéritif offert par le CDS et de l'habituel repas. Cette année, nous aurons un cuisinier de valeur pour nous mitonner quelques bons petits plats maison ! Qu'on se le dise !

L'ordre du jour de la réunion est le suivant : bilan de cette année 2000 (actions au niveau du bureau, bilan financier, bilan des commissions, actions des clubs), projets 2001 et renouvellement du Comité Directeur et du bureau, questions diverses.

En effet, le CD actuel est arrivé en fin de mandat. Il y a donc cette année des élections : 15 postes à pourvoir, avec obligatoirement un médecin, un jeune de moins de 26 ans, un éducateur sportif et au moins une représentante féminine par tranche de 10% de licenciées.

Appel de candidature est donc lancé. Les volontaires peuvent se faire connaître dès maintenant auprès de la Présidente et ce, jusqu'au jour de l'AG.

Merci d'y réfléchir. Il faut un peu de "sang neuf" pour que notre CDS reparte de plus belle sur une nouvelle lancée !

Pascale LAFOSSE

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Cette réunion s'est déroulée le samedi 30 septembre à Andelot en Montagne, et a rassemblé : Johan Badey, Sylvain Collin, Jacky Comte, Eric David, Pierre Doubey, Jean-Michel Dugois, Jean-Luc Gabet, Alain Gaud, François Jacquier, Pascale Lafosse, Rémy Limagne et Frédéric Marichy.

Bilan et projet des commissions.

Publication : la parution de CDS info a été réalisée, mais pas toujours dans les temps du fait d'un non-respect de certains auteurs de la date limite de l'envoi des manuscrits.

- CDS Info sera envoyé directement aux membres du CD et les Présidents de commission.

- Un devis pour un tirage de "Découverte du Jura souterrain" a été présenté. Après discussion, nous allons voir avec le pôle de la FFS à Lyon pour bénéficier d'un tarif plus intéressant pour les photocopies. Jacky Comte se propose pour réaliser la reliure en spirale.

- Jean-Michel Dugois propose l'achat d'une imprimante pour améliorer la qualité de CDS info.

Enseignement : Il y a eu peu de choses de faites, à cause du cumul des mandats.

- Le stage scientifique de la ligue a du être annulé faute de participants.

- De nouvelles aides aux stagiaires ont vu le jour et il reste un stage à la toussaint.

- En 2001, l'unité de valeur de la connaissance du milieu souterrain au stage moniteur devrait avoir lieu à la Caborne de Menouille.

Fichier : Il y a à ce jour, 2011 fiches dont 871 topographies, principalement grâce aux nombreux courriers reçus.

- Le gros du travail aujourd'hui repose sur la scannérisation des topos ainsi que les recherches sur les anciens bulletins.

- Frédéric Marichy propose l'achat d'un GPS pour faciliter le travail de recherche de coordonnées sur le terrain.

Secours : L'exercice secours à la Balme d'Epy a été positif malgré des points à améliorer.

- Plusieurs jurassiens vont partir en stage d'ici la fin de l'année.

- Une formation désobstruction va être mise en place début 2001.

Jeunes : Johan Badey s'est proposé pour s'occuper de cette nouvelle commission, et va prendre des contacts en vue de sa réalisation.

Autres sujets abordés.

Natura 2000 : Sylvain Collin a fait un résumé de l'état actuel de la situation.

Menouille : EDF a fait faire un devis à la commune (26000 francs) pour le nettoyage de la cavité. EDF est prêt à subventionner pour moitié ce travail.

Pierre Doubey va se rendre sur les lieux pour avoir une idée plus précise de la tâche à accomplir.

Promotion de la spéléo : Dans le but d'essayer d'infléchir la courbe du nombre d'adhérents dans le département (qui est de nouveau en baisse), nous réfléchissons à une série de mesures censées faire connaître la spéléo au grand public et ainsi permettre aux personnes désireuses de découvrir notre milieu d'approcher plus facilement le CDS et les clubs. En premier lieu, nous étudions la possibilité de réaliser des affiches à diffuser dans les écoles, lieux publics, etc...

Stage initiateur : Devant la baisse de fréquentation des jurassiens aux stages initiateur, nous étudions la mise en place d'une session ayant lieu dans le Jura, et étalée sur plusieurs week-end pour éviter de devoir bloquer une semaine pour passer celui-ci.

A.G. 2000 : Celle-ci devrait avoir lieu le samedi 23 décembre 2000 à Champagnole. Un repas suivra cette réunion.

Jean-Michel DUGOIS

INFORMATION

Chaque club du Jura aura sans doute reçu cette lettre émanant des services vétérinaires de la Préfecture du Jura. L'information me paraît suffisamment sérieuse pour être diffusée dans son intégralité. En voici le texte :

"Les éléments concernant les derniers cas de rage diagnostiqués en France et en Europe sur les chauves-souris et le risque éventuel que pourrait représenter cette forme de rage pour la santé publique nécessitent d'y accorder davantage de vigilance.

Cette forme de rage est présente dans la plupart des pays d'Europe de l'ouest, y compris ceux indemnes de rage vulpine. Ainsi, en 1999, 42 cas ont été recensés en Europe : 15 en Allemagne, 10 au Danemark, 6 aux Pays-Bas, 4 en Espagne, 3 en Pologne, 2 en République Tchèque, 1 en Hongrie et en France. La répartition de ces cas prouve que ce phénomène épidémiologique est différent et indépendant de la rage du renard.

Dans ce contexte, il convient d'observer la plus grande prudence à l'égard de toute chauve-souris facile à approcher ou à capturer. En cas de morsure, il faut laver abondamment la plaie (si possible avec du savon) et prendre rapidement contact avec un médecin.

D'autre part, une étude sur l'épidémiologie de la rage des chauves-souris est menée actuellement. Elle s'appuie sur une intensification de la collecte de chauves-souris mortes, qui sont soumises au diagnostic de rage.

Si les membres de votre club souhaitent collaborer à ce programme de recherche, en cas de découverte de chauve-souris morte, ils peuvent collecter le cadavre (avec des gants) puis informer mes services qui assureront son acheminement vers le laboratoire."

Pascale LAFOSSE

LE CDS A RECU

Le premier bulletin d'information relatif au contrat de rivière du Suran : "le Suran au fil de l'eau" qui est daté de septembre 2000. C'est une très belle plaquette couleur de 8 pages. Il y est question du karst (p.3) et de la spéléologie (p.7).

Les deux CDS (Jura et Ain) sont mentionnés avec leur numéro de téléphone. Un numéro spécial uniquement consacré au karst devrait voir le jour prochainement.

Pascale LAFOSSE

ENSEIGNEMENT

POURQUOI ALLER EN STAGE PERF. ?

Voilà une question que je me posais encore, il y a quelques mois. Qu'est-ce que cela peut m'apporter ?

Un peu poussée par les membres de mon club, j'appelle Rémy Limagne.

Et me voilà inscrite au stage de perf. de Montrond Le Château du 21 au 26 août 2000.

Un peu hésitante au départ sur ma véritable motivation, dès les premières heures, j'ai compris que je n'allais pas gâcher une semaine de vacances.

Je m'étais fixée certains objectifs :

- M'améliorer techniquement
- Connaître les bases de l'équipement
- Me faire plaisir en faisant de beaux trous

Et je dois dire que tout ces objectifs furent tous atteints, voire plus !!!

Je suis rentrée avec une seule envie: faire encore plus et encore plus de spéléo !!!

Ce petit article, je l'ai écrit pour convaincre ceux qui hésiteraient encore à s'inscrire à un stage.

Je crois qu'il est primordial d'aller voir ce qui se passe ailleurs que dans son club, la formation apporte toujours quelque chose en plus.

Je tiens à remercier toute l'équipe de cadres, de stagiaires initiateurs, ceux qui ont subventionné une partie de mon stage (mon club, le CDS) parce que je garderai un très bon souvenir de ce stage.

D'abord, parce que j'ai passé des moments très agréables et aussi parce que je suis revenue encore plus motivée pour la spéléo.

Sandrine BEDIOT



*Sortie CDS à la
Glacière de
Druchaux (CH)
Photographie
Sylvain Collin*

ACTIVITES DES CLUBS

INTERCLUBS

Gouffre de Mesnois (39 Mesnois) X : 855,82 – Y : 183,45 – Z : 490. DV : 20 mètres, DN : 7 mètres.

Connu aussi sous le nom de "Trou de la Louverache", celui ci a servi pendant de nombreuses années de charnier si l'on en juge par le remplissage d'ossements qui se trouvent au fond.

Exploration et topo : S. Bediot, A. Gaud, N. Gaud et F. Marichy.

Alain GAUD

Grottes du Mont Lion A, B, C et D (39 Blye) Carte IGN 3226 Est.

Exploration et désobstruction de plusieurs petites cavités à la base de la falaise qui se trouvent face au lac de Blye (beau miroir de faille au milieu de la falaise). Ces grottes sont toutes proches de la Grotte des Maquisards.

Exploration et désobstruction : A. Gaud et N. Gaud.

Alain GAUD

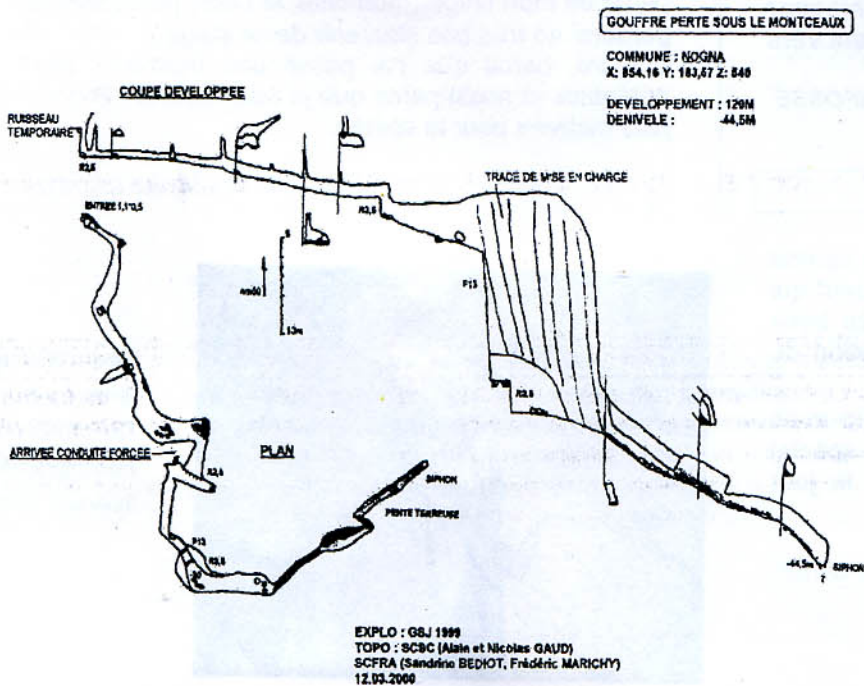
Gouffre perte sous le Montceaux (39 Nogna) X : 854,16 – Y : 183,57 – Z : 540. DV : 120 mètres, DN : 44,5 mètres.

Ils ne font pas de bruit, mais ils sont très efficaces ! Après avoir débouché la perte et trouvé le réseau, ils ont fait un travail colossal à la résurgence. La traversée est pour bientôt ; Chapeau !

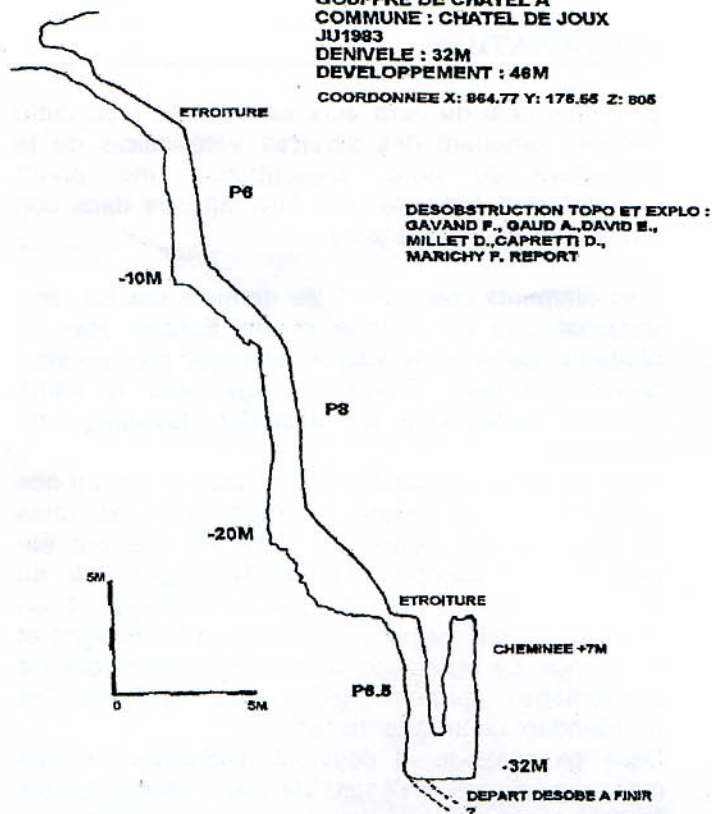
Exploration et désobstruction : G.S. Jurassien.

Topo : S. Bediot, A. Gaud, N. Gaud et F. Marichy.

Alain GAUD



GOUFFRE DE CHATEL A
COMMUNE : CHATEL DE JOUX
JU1983
DENIVELE : 32M
DEVELOPPEMENT : 46M
COORDONNEE X : 864,77 Y : 176,55 Z : 805



Gouffre de Chatel A (39 Chatel de Joux), JU 1983 X : 864,77 - Y : 176,55 - Z : 805

Après de bons renseignements pris par notre ami Fred Gavand auprès du Maire de la commune, quelques séances de désobstruction musclées nous ont permis de faire une trentaine de mètres de première dans une succession de beaux puits. Arrêt à -32 mètres sur une étroiture.

Désobstruction, topo et exploration : D. Capretti, E. David, A. Gaud, F. Gavand, D. Millet et F. Marichy (report).

Alain GAUD

Gouffre de Chatel B (39 Chatel de Joux) X : 864,95 - Y : 176,71 - Z : 800

Toujours dans le même secteur et les mêmes sources de renseignements, à environ trente mètres au nord est.

Petit puits à l'origine de 5 mètres. Après une journée de désobstruction à quatre, nous avons progressé d'environ 2 mètres pour tomber sous un autre puits plus petit et aussi bouché.

Désobstruction : D. Capretti, A. Gaud, N. Gaud et F. Gavand.

Topo et report : F. Marichy.

INTERCLUBS BTP® (Beau Trou Propre)

Trois clubs se sont épaulés pour effectuer une désobstruction et une escalade à la Baume à Belard.

La nouvelle branche du réseau part de la base du P43 et descend sur 25 mètres en dénivellation.

D'autre part une cheminée a été grimpée sur 20 mètres dans ce secteur.

A suivre...

Exploration : GRSB, GRSP et SCLC

Sylvain COLLIN

SORTIE CDS

A l'initiative de Jean-Noël Outhier, une visite de la Glacière de Druchaux (Berolle, canton de Vaud - CH) a eu lieu le dimanche 24 septembre 2000 en présence de 15 personnes représentant 4 clubs jurassiens (GRSB (5), GRSP (1), SCFRA (3) et SCLC (5)) et un club de l'Indre (CRAD (1)).

Le rendez-vous à 8 heures (...) aux Rousses a été respecté par la majorité des acteurs à l'exception des "guides"... Ça attaque fort !!!

Le trajet jusqu'au trou sera juste agrémenté d'un Bob s'arrêtant en plein virage pour faire le plein du réservoir de lave-glace, et d'un certain nombre de barrières à ouvrir et refermer.

Le groupe fut scindé en trois équipes de cinq pour éviter l'attente dans cette succession de puits censée nous emmener à -397 mètres. Les 300 premiers mètres étaient équipés en fixe par nos collègues suisses, et Sylvain Michaud a équipé le reste.

Résultat des courses, six personnes se sont arrêtées vers -380 sur une voûte mouillante particulièrement sévère, deux autres ont atteint -350, trois ont stoppé à -330, et les quatre restants ont fait demi-tour à -192. La remontée s'est déroulée presque sans attente grâce à l'étalement des spéléos dans cette superbe cavité.

Retour des "héros" fatigués mais contents sous le soleil pour arroser comme il se doit cette très belle sortie spéléo, dans une bonne ambiance et avec un seul crédo : on remet ça quand ?

Jean-Michel DUGOIS

Enfin une sortie "ensemble"

Se voir une ou deux fois par an en réunion autour de papiers c'est une chose, pratiquer ensemble en est une autre.

Pas d'impératif de visite, chacun son rythme, équipes légères et autonomes (Doubey, enlève ton doigt !), de 0 à -400 chacun a pu "faire" de la spéléo à sa façon.

Le compte rendu ? Aux participants de donner leur avis sur la question, ce sont eux les meilleurs narrateurs.

Jean-Noël OUTHIER

Brèves de comptoir :

Un grand merci et bravo aux gentils organisateurs (Jean Noël Outhier, Sylvain Michaud...) du dimanche spéléo au gouffre de la Glacière, ce fut vraiment sympa de se retrouver là.

Le gouffre était bien, l'ambiance était bonne, voilà une expérience à renouveler !!! (*Sandrine Bediot*)

Merci à l'équipe organisatrice pour cette sympathique journée.

Des trous comme cela dans l'inventaire du CDS39 seraient les bienvenus... (*Frédéric Marichy*)

*Sortie CDS à la
Glacière de
Druchaux.
Photographie
Sylvain Collin.*



Les Suisses savent accueillir puisqu'ils ont eu la bonne idée d'élargir les étroitures il y a peu, lors d'un secours. Nous avons ainsi évité "l'Étroiture arrache slip" mais heureusement qu'ils nous ont laissé le "Réseau Président" vers -350. Il paraît que certains n'ont pas osé s'aventurer dans ce secteur... Allez donc comprendre !

Pour ne pas se répéter, ce fut l'occasion de se rencontrer entre Jurassiens et de vivre de bons moments. Que cette expérience soit renouvelée.

(Sylvain Collin)

Faire un -400 aussi sympa avec juste un peu de bouffe et une bite à carbure dans le kit, c'est toujours partant de mon côté !!! (*Jean-Michel Dugois*)

Tant de jurassiens en même temps dans un même lieu. Réunion, exercice secours ? Et bien non, sortie spéléo. Ça faisait longtemps qu'on avait pas vu ça dans le Jura. Alors merci à tous et à quand la prochaine sortie ? (*Pascal Léglise*)

Ce n'est pas étroit (sauf dans les étroitures !), ce n'est pas sale (sauf dans la boue !), qui disait ! La prochaine fois, je vérifierai les infos avant de publier !!! (Un anonyme, et rédac-chef de votre bulletin favori)

FICHER

L'inventaire au 11 octobre 2000 compte 2011 cavités répertoriées :

- + 86 par rapport au 05.01.00.
- 650 modifications diverses.
- 871 topos, + 96 topos par rapport à décembre 99, sans compter les mises à jour ou topo d'autres club.
- Plus de 500 trous pointés sur carte.
- Scannérisation de 720 topos sur support informatique.
- Contrôle de coordonnées sur le terrain d'une trentaine de cavités + photo d'entrée.

Nombreux retours d'info par les spéléos jurassiens mais aussi de l'Ain et du Rhône.

Merci à vous. Continuez !

✉ Frédéric Marichy
5, rue du Sauvieux
39240 Arinthod
☎ : 03.84.48.00.89
☎ : 04.78.00.72.95
✉ E-Mail : f.marichy@club-internet.fr

Frédéric MARICHY

SECOURS

EXERCICE SECOURS

Indépendamment de la volonté des dirigeants du Spéléo Secours de l'Ain, le barnum prévu le 30 septembre et 1^{er} octobre au Golet aux Loups, est annulé.

En remplacement, le CDS01 organise une journée technique basée sur l'évacuation verticale. Celle-ci aura lieu le dimanche 12 novembre au Gouffre Antona (commune de Bohas (01)).

Nous sommes conviés à participer à cet exercice ; si vous êtes intéressés, faites moi le savoir au plus vite.

✉ Denis Millet
Anchay
39240 LAVANS SUR VALOUSE
☎ : 03.84.48.50.40

FORMATION ASV

Une formation "Assistance victime" est organisée le samedi 25 novembre, 9 heures, chez Sylvain Collin à Montrond. Les bilans seront au menu de la matinée alors que l'après midi sera consacrée à la manipulation du matériel médical sous terre. Ne vous demandez pas si vous venez ou non : nous avons besoin de vous.

Merci de me prévenir de votre participation afin de prévoir le repas du midi qui est offert.

Sylvain COLLIN

DIVERS

SORTIE AU HOLLOCH

Info sortie pour février 2001

Pour les collègues intéressés par une visite à Hölloch (CH) : sortie de 8 à 10 heures sans passer par "le tiroir caisse d'entrée" : me contacter avant le 20 décembre 2000 ; délai nécessaire à l'organisation et pour réserver l'hébergement.

Condition : avoir le lundi pour le retour !!!

Coût : déplacement en voiture personnelle, péage autoroute, bouffe française (!) lubrifiant français (!) et environ 50 francs suisse pour l'hébergement des 2 nuits (casse limitée !!!)

Contact : ✉ Pascal LAMIDEY - Saint-Claude.
☎ : 03.84.45.17.83 après 19 heures en semaine.

Pascal LAMIDEY

NOUVELLE LOI SUR LE SPORT

Voici les principaux extraits de la loi n°2000-627 du 6 juillet 2000 qui apporte des modifications à la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités sportives.

Le texte initial, proposition de la Ministre des sports, présentait des avancées considérables sur des points qui nous touchent de près, notamment la reconnaissance des brevets fédéraux, et des garanties sur l'accès aux sites d'activités de plein-air. Ce projet ambitieux n'aura hélas pas survécu aux réactions corporatistes et à certaines inerties qui figent notre société.

Les articles ci-après concernent directement les présidents de club, les cadres, et le CDS.

1. Assurance.

Article 31

" Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages

corporels auxquels peut les exposer leur pratique sportive. [...]

1° De formuler cette proposition dans un document, distinct ou non de la demande de licence, qui mentionne le prix de l'adhésion, précise qu'elle n'est pas obligatoire et indique que l'adhérent au contrat collectif peut en outre souscrire des garanties individuelles complémentaires ;

2° De joindre à ce document une notice établie par l'assureur. [...]"

Il s'agit donc bien (pour le président de club, le responsable de stage...) d'une obligation de proposer une assurance. Dans la forme, les consignes sont strictes et on ne peut plus claires. Chaque responsable à ce niveau a-t-il sous la main un "dossier assurance" qui répond à ces critères ? Les présidents de clubs viennent de recevoir les appels de cotisations 2001 : ils ont grand intérêt me semble-t-il à conserver précieusement toute la documentation sur l'assurance fédérale, et à suivre les conseils de Michel Decobert...

2. Encadrement.

Article 37

" Nul ne peut enseigner, animer, entraîner ou encadrer contre rémunération une activité physique ou sportive, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière, saisonnière ou occasionnelle s'il n'est titulaire d'un diplôme comportant une qualification définie par l'Etat et attestant de ses compétences en matière de protection des pratiquants et des tiers. [...] Lorsque l'activité s'exerce dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières, le diplôme visé au premier alinéa est délivré par le ministre chargé des sports dans le cadre d'une formation coordonnée par ses services et assurée par ses établissements existant pour l'activité considérée. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent paragraphe. Il détermine également les conditions et les modalités de la validation des expériences acquises dans l'exercice d'une activité rémunérée ou bénévole ayant un rapport direct avec l'activité concernée et compte tenu des exigences de sécurité. Il fixe la liste des activités visées à l'alinéa précédent et précise pour celles-ci les conditions et modalités particulières de validation des expériences acquises. "

Cet article concerne uniquement l'encadrement contre rémunération ; rien ne vient réglementer l'encadrement bénévole. Il confirme l'obligation pour tout enseignant rémunéré d'être titulaire d'un diplôme délivré par l'Etat (= Brevet d'Etat). La notion de "sport à risques" est remplacée par "activité s'exerçant dans un environnement spécifique". La spéléo en fera partie, pas de doute là-dessus. Ce qui est positif, c'est la garantie que les diplômes seront délivrés par les établissements relevant directement du ministère (les CREPS...), à

l'exclusion d'une foule d'autres organismes qui auraient souhaité le faire, sans possibilité de contrôle. Mais aussi, la possibilité de validation des expériences, y compris bénévoles, est évoquée. Décisions concrètes à suivre de près, mais ce peut être un tremplin intéressant pour les brevetés fédéraux.

3. Accès aux sites (articles nouveaux, spécifiques aux sports de nature)

Article 51

" Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux. "



Sortie CDS à la
Glacière de
Drechaux.
Photographie
Sylvain Collin.

Article 52

" Il est institué une commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, placée sous l'autorité du président du conseil général.

Cette commission comprend des représentants de fédérations agréées qui exercent des activités sportives de nature, des représentants des groupements professionnels concernés, des élus locaux et des représentants de l'Etat.

Cette commission :

- propose un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, et concourt à son élaboration ;
- propose les conventions et l'établissement des servitudes mentionnées au même article ;
- donne son avis sur l'impact, au niveau départemental, des projets de loi, de décret ou d'arrêté préfectoral pouvant avoir une incidence sur les activités physiques et sportives de nature ;
- est consultée sur tout projet d'aménagement ou de mesure de protection de l'environnement pouvant avoir une incidence sur les sports de nature. "

Ce qu'on a raté : dans la proposition de la Ministre " *Les propriétés privées (...) lorsqu'elles sont portées à l'inventaire du plan (...) peuvent être grevées d'une servitude destinée à permettre l'utilisation d'un terrain, d'un souterrain (...)*" En d'autres termes, une obligation pour un propriétaire de laisser passer les spéléos sur son terrain jusqu'à l'entrée du trou. Et encore : " *Les dommages liés à l'exercice des sports de nature et notamment lors du passage sur des propriétés privées n'engagent la responsabilité civile de leurs propriétaires qu'en raison de leurs actes fautifs.*" Enfin on aurait pu expliquer au propriétaire qu'il n'est pas responsable en cas d'accident... sauf s'il nous tire dessus !

Ceci ayant été relégué aux oubliettes, il nous reste cette "commission départementale" chargée d'élaborer un "plan départemental des sites d'activité". Il est clair désormais que la question de l'accès aux cavités va se négocier à l'échelon départemental. Ceci devrait donc constituer un dossier prioritaire pour chaque CDS...

Rémy LIMAGNE

COMMANDE GROUPEE

SPIT vient de relancer la fabrication d'une série de SRD MF8, les CDS et CSR intéressés pourraient organiser un achat groupé...

Pascal LEGLISE

* D'après une info de Fabien Dame

LU (ET VU) POUR VOUS

DIE HÖHLE N°1 - 2000 pages 37 / 38 (Bulletin de la Société Autrichienne de Recherches Spéléologiques et de la Société Allemande de Recherches Spéléologiques et Karstiques)

Traduction du texte paru :

La brochure qui a été établie sur les 22 principaux gouffres situés dans la région entre Dole, Saint Julien et Saint Claude est intéressante pour les spéléos, pour les informations qu'elle donne et pour servir de guide dans cette région du Jura pour l'étude du karst. Le choix des cavités (sur les 2000 qui sont connues) est suivi avec intérêt par les spéléologues qui y voient la possibilité d'une

recherche plus poussée, et souhaitent faire d'autres découvertes.

A l'aide des descriptifs et des topographies, on peut voir leur situation, leur accès, l'historique des explorations et leur références bibliographiques.

Dans les cavités citées, il y a la Borne aux Cassots (Nevy sur Seille) avec 15300 mètres de développement, la plus longue du département, et la grotte des Foules (Saint Claude) de 6090 mètres de long, qui avec ses 353 mètres de dénivellation (+263m, -90m) est la plus profonde de la région.

Dr Hubert Trimmel (Wien)

François JACQUIER

Villards d'Héria, un sanctuaire gallo-romain (plaquette de 64 pages éditée par le "Cercle Jurassien du Patrimoine")

On y trouve la signature de notre ami Robert Le Pennec, d'une part pour l'étude hydrogéologique du secteur (Puits Blanc, Puits Noir et perte du lac), et d'autre part pour l'étude des marbres, un de ses "dadas".

Bravo Bébert !

Jean Claude FRACHON

Aire du Jura (A39)

Robert Le Pennec a signé plusieurs photos illustrant le petit fascicule (9x15 cm à l'italienne) de présentation de l'exposition "Vivre dans le Jura, de la préhistoire au moyen-âge".

Cette exposition est en place à l'Aire du Jura (à Arlay), sur l'autoroute A 39, du 15 septembre au 27 novembre.

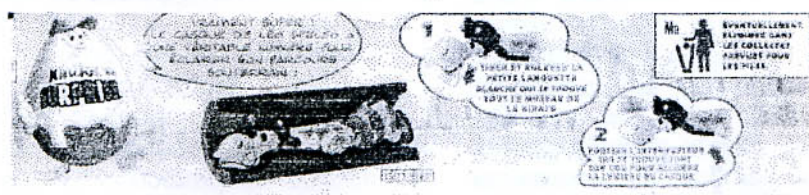
Elle présente, entre autres, les gisements archéologiques des grottes des Planches, d'Arlay et de Gigny.

Jean Claude FRACHON

Kinder Surprise

Trouvé par ma fille dans une de ces délicieuses gâteries, devinez quoi ? Eh bien oui, un spéléo... enfin une girafe qui fait de la spéléo avec baudrier et casque, même que ce dernier s'allume (si, si, je vous jure, j'ai pas bu !!!). Si vous voulez tenter votre chance y'a pas besoin de gratter pour trouver mais simplement de croquer. Sinon pour les autres je tacherai de vous emmener cet objet de collection un de ces quatre (si Marie ne me le perd pas avant).

Jean-Luc GABET



...SUR VOTRE AGENDA

<i>Dates</i>	<i>Lieu</i>	<i>Objet</i>	<i>Contact</i>
12 novembre 2000	Bohas (01)	Exercice secours CDS01	Denis Millet ☎ : 03.84.48.50.40
25 novembre 2000	Montrond	Formation assistance victime	Sylvain Collin ☎ : 03.84.51.78.96
23 décembre 2000	Champagnole	A.G. du CDS	Pascale Lafosse ☎ : 03.84.51.46.57
03 février 2001	Besançon	A.G. de la Ligue	Benoît Decreuse ☎ : 03.81.58.74.16

DATE limite d'envoi des articles pour le
CDS-Info n° 172 : 20 décembre 2000.

Par E-Mail : jmdugois@club-internet.fr
leglise.pascal@wanadoo.fr

Par courrier : Jean Michel Dugois -
rue du Bas des Carres - 39600 La Châtelaine.

POUR LES FÉDÉRÉS JURASSIENS

Code de la Borne aux Cassots
pour les mois de : Janvier, février & mars

7788